



Opticien-lunetier

Famille : SOINS
Sous-famille : Appareillage de personnes
Code métier : 05Z80

▶ Information générale

Définition :

Définition provisoire :

« Assembler et délivrer des équipements de correction optique à des personnes atteintes de troubles ou déficiences visuels selon la prescription médicale.

Commercialiser des produits d'optique-lunetterie. »

▶ Activités

- Accueil et prise en charge des personnes (agents, patients, usagers, etc.), dans son domaine
- Approvisionnement en produits, en matériels, dans son domaine
- Conseil et information à la personne et à son entourage
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Réalisation de l'examen de réfraction en vue de l'adaptation de la prescription
- Réalisation, montage, d'équipements en optique-lunetterie
- Vente des produits destinés à corriger les défauts ou déficiences de la vue

▶ Savoir-Faire

- Conseiller et orienter les choix des personnes
- Evaluer et choisir une offre de produits / de services relatifs à son domaine
- Gérer une structure et ses ressources
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Organiser et optimiser le stockage physique des produits, des matériels
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs

▶ Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances générales
Droit du travail	Connaissances générales
Gestion comptable et budgétaire	Connaissances générales
Mathématiques	Connaissances opérationnelles
Optique	Connaissances approfondies
Physique	Connaissances opérationnelles
Sciences humaines	Connaissances générales
Technologies de l'information et de la communication (NTIC)	Connaissances générales



Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Informations complémentaires

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

BTS Opticien-lunetier